



Extrait du site FADBEN

<http://fadbenn.asso.fr/Actualisation-de-la-circulaire-de.html>

Actualisation de la circulaire de missions des professeurs documentalistes

- Menu central - Actions - Intersyndicale -

Date de mise en ligne : mardi 1er juin 2010

FADBEN

L'association pro-fes-sion-nelle des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes, la FADBEN regrette que le document de travail remis par la DGESCO le mer-credi 5 mai 2010 n'exprime pas une vision des mis-sions du pro-fesseur docu-men-ta-liste plus dyna-mique et plus engagée péda-go-gi-quement. Elle déplore que les mis-sions pré-sentées ne soient pas en adé-quation avec les enjeux culturels, sociaux et écono-miques de la société de l'information de ce début de XXIème siècle.

L'association pro-fes-sion-nelle des pro-fes-seurs docu-men-ta-listes, la FADBEN regrette que le document de travail remis par la DGESCO le mer-credi 5 mai 2010 n'exprime pas une vision des mis-sions du pro-fesseur docu-men-ta-liste plus dyna-mique et plus engagée péda-go-gi-quement. Elle déplore que les mis-sions pré-sentées ne soient pas en adé-quation avec les enjeux culturels, sociaux et écono-miques de la société de l'information de ce début de XXIème siècle.

Le nouveau concept de « culture infor-ma-tion-nelle », lié au déve-lop-pement expo-nentiel des tech-no-logies du numé-rique, est proposé par la com-mu-nauté inter-na-tionale pour mieux appré-hender la com-plexi-fi-cation actuelle des rela-tions entre l'enseignement, l'éducation et l'information. (Actes col-loque inter-na-tional sur l'éducation à la culture infor-ma-tion-nelle - Lille, octobre 2008). Il semble urgent de déve-lopper la culture infor-ma-tion-nelle des élèves dans le cadre d'un projet éducatif cohérent et concerté, et de s'appuyer sur des spé-cia-listes de l'information-documentation que sont les pro-fes-seurs docu-men-ta-listes dans les établis-se-ments sco-laires français.

L'enseignement de l'information-documentation : une avancée attendue depuis vingt ans.

L'actualisation de la cir-cu-laire de mis-sions du pro-fesseur docu-men-ta-liste est l'occasion d'inscrire dans l'enseignement secon-daire français le concept de culture informationnelle.

La culture infor-ma-tion-nelle est au coeur des mis-sions du pro-fesseur docu-men-ta-liste. Dans un travail engagé seul mais aussi en équipe péda-go-gique plu-rielle, par une mise en cohé-rence de la plu-ralité des regards autour des objets de l'enseignement info- documentaire, le point de vue du pro-fesseur docu-men-ta-liste s'affirme dans son domaine disciplinaire.

Plus de vingt ans après la création du CAPES de Sciences et tech-niques docu-men-taires, une nou-velle cir-cu-laire se doit d' intégrer les pra-tiques mises en oeuvre quo-ti-dien-nement par les pro-fes-seurs docu-men-ta-listes dans les établis-se-ments sco-laires publics et privés sous contrat , et dont la fai-sa-bilité est avérée ! .

L'enjeu de la cir-cu-laire de mis-sions est de mettre en valeur l'essence d'une activité pro-fes-sion-nelle et d'une dis-ci-pline vivante, l'INFORMATION- DOCUMENTATION, ainsi que d'en dégager la spécificité.

La FADBEN revendique, dans la future circulaire, l'inscription de :

- **L'enseignement de l'information-documentation** : cet enseignement est spécifique, il dispose aujourd'hui d'une didactique, d'une épistéologie, d'une culture et d'une reconnaissance scientifique. Il est à inscrire dans les parcours d'études, selon une progression de la sixième à la terminale, dans le cursus général, technologique et professionnel ;
- **L'information et la documentation** : elles caractérisent l'activité professionnelle du professeur documentaliste comme celle de différents milieux professionnels. Cependant, en éducation, ses finalités sont dans le développement d'une culture commune liée à l'acquisition par les élèves de connaissances et de compétences spécifiques ;
- **La politique documentaire** : elle inclut la notion de projet pédagogique et éducatif faisant appel aux ressources documentaires. Elle permet le développement de la culture informationnelle, l'élaboration d'un plan stratégique d'apprentissage, la mise en œuvre de progression (programme d'étude, répartition et évaluation des connaissances etc.) ainsi qu'une réflexion partiellement sur le système d'information documentaire (politique d'acquisition et de diffusion, réflexion sur les accès aux ressources). Le professeur documentaliste est un acteur privilégié d'une politique documentaire d'établissement scolaire ;
- **Le travail en équipe pluridisciplinaire**. Tout le monde traite des documents, de l'information, de la lecture, de la maîtrise de la langue et utilise les TIC, elle favorise l'ancrage dans la culture de l'établissement d'un travail collectif autour de la culture informationnelle. La coordination de moments d'apprentissage à travers l'utilisation d'espaces multiples, est nécessaire pour mettre en œuvre une formation aux savoirs de l'information-documentation, des activités qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistiques, scientifiques et technologiques. Les apprenants documentaires et informationnels se conçoivent en lien avec l'évolution incessante des formats de la connaissance et des technologies. (Dans cette perspective, le professeur documentaliste inscrit son action dans un réseau de partenariats internes et externes, à dimension locale, nationale et internationale) ;
- **Le CDI** : espace d'information, espace didactisé, espace de formation, lieu d'apprentissage le CDI est à la fois un lieu ouvert aux pratiques informationnelles des élèves et un outil de travail permettant au professeur documentaliste de mettre en œuvre les apprenants documentaires en lien avec l'observation et la prise en compte de ces pratiques. C'est aussi un lieu ouvert sur la culture et les différences pratiques de lecture, d'écriture et de production documentaire. Derrière le sigle CDI se dessine la spécificité des espaces physiques, virtuels et symboliques ainsi que la spécificité de son responsable, le professeur documentaliste, recruté par CAPES au niveau du Master 2 (Bac + 5).

Dernière minute :

La FADBEN vient de recevoir de la DGESCO, une nouvelle proposition de circulaire de missions. Elle étudie attentivement ce texte et construit un argumentaire pour que ses revendications essentielles soient prises en compte.

Pour le Bureau, Martine Ernoult Présidente de la FADBEN